



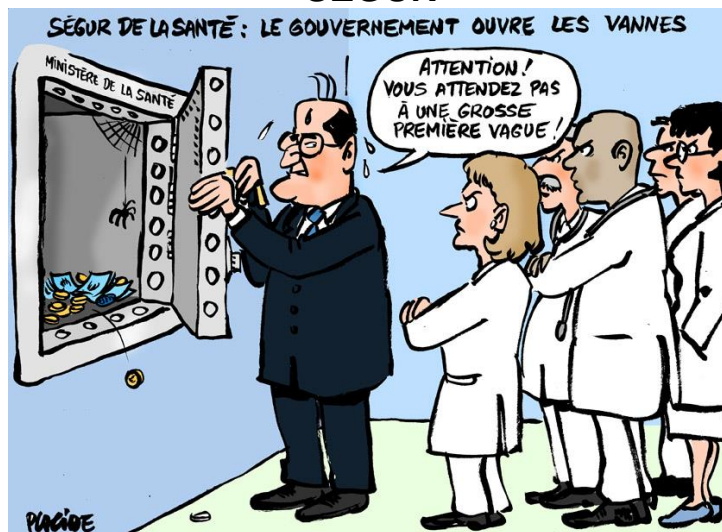
# Le petit malin

Bulletin trimestriel du Syndicat CGT de SEVREY  
N°22, juillet 2021

Plus d'infos sur notre site internet

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

## SEGUR



Grâce aux luttes des personnels, le **personnel de notre MAS bénéficie du CTI** à compter du 1<sup>er</sup> juin, **ainsi que d'une prime locale** pour compenser les 5 premiers mois de l'année. Suite à un retard du gouvernement, le tout ne sera versé que sur la paie de fin juillet, avec effet rétroactif.

Quant à la revalorisation des carrières prévues, elle ne concerne ni les administratifs, ni les techniques, ni les sociaux, ni les éducateurs, ni les psychologues...!!!

## Absentéisme

Fin juin, 75 agents absents sur le CHS, dont la 1/2 pourra être remplacée. Suite à nos remarques, la DRH admet un hiatus avec Pôle Emploi qui a été corrigé : les offres d'emploi n'étaient pas republiées...

## Temps partiel choisis

Nombre de personnels déplorent le **refus des temps partiels choisis**. A notre demande, la DRH s'engage désormais à compenser ces temps dégagés à hauteur de 14% pour un temps partiel à 80% (payé 86%). La balle est dans le camp des chefferies de pôle.

Nous déplorons d'ailleurs **l'absence de membres du personnel soignant de terrain dans les conseils de pôle** (petits arrangements entre amis ?). La CGT lancera à la rentrée un questionnaire sur les temps partiels choisis à tout le personnel.

## Nuit

Le **nouveau roulement sans week-end** sur base du volontariat est concluant. La rotation des personnels volontaires sur ce roulement est en cours de réflexion dans le groupe de travail avec les agents eux-mêmes.

## Bécarre

Situation toujours très tendue. Bécarre compte 1/3 des DEI pour violences de tout le CHS. **Le directeur ouvre enfin le dossier à la rentrée.** Nous demandons une augmentation des effectifs.

## Budget

Le plan de financement de l'ensemble du CHS prévoit **9 millions de déficit** (sur un budget annuel de 70 M€) à compter de 2027. En effet, les emprunts successifs (plus de 90 M€) et étalés dans le temps (NHS, reconstruction de la pédo à Mâcon, automates de pharmacie, ...) impacteront le budget, malgré les 20 M€ sur 20 ans accordés par l'ARS. Inquiets des futures répercussions sur le personnel, à notre initiative, nous ne l'avons voté (avec les autres syndicats) que **sous réserve** de l'obtention des aides supplémentaires promises : 15 M€ au titre du Ségur de l'investissement et 9 M€ au titre des économies d'énergie.

## Lignes Directrices de Gestion

La loi prévoit la quasi suppression des Commissions Paritaires et le **renforcement de l'évaluation individuelle** qui impactera la prime de service et l'avancement de grade.

Nous attaquons ce dossier en fin d'année. En attendant, nous avons obtenu que **l'avancement de grade** demeure provisoirement aux mêmes critères (ancienneté), avec l'ajout de la notation en 4<sup>ème</sup> critère, mais aux mêmes conditions qu'aujourd'hui (ancienneté essentiellement).



## Compte Epargne Temps

A notre demande, les **déplacements des agents de l'extra en renfort sur l'intra** seront pris en compte comme temps de travail et transposables sur le CET pour 2020 et 2021.

La DRH avait refusé **le report sur le CET des jours de congé non pris** en 2020 pour les agents qui avaient été malades plus d'une semaine. Nous avons obtenu que ce report soit possible en 2022, pour les congés non pris en 2021, si moins d'un mois d'arrêt maladie en 2021.

## Primes

Les agents malades du COVID ont été **pénalisés sur leur prime de service**. Nous pensions que la DRH avait entériné le doublement des jours de franchise, mais il y a eu confusion. Il a été impossible de revenir sur la prime de 2020, mais la négociation est ouverte pour 2021.

Par contre, la CGT a obtenu de la direction une **prime de 300 € pour les petits salaires**, très sollicités pendant le 1<sup>er</sup> confinement.

## Petit comparatif sanitaire/médico-social

Part du coût du personnel dans le budget CHS/EHPAD/MAS = 80% / 60% / 60%.

Taux de précarité respectif (contractuels) = 17% / 43% / 46%.

Conclusion : dans le médico-social, moins de moyens humains, moins d'attractivité et plus de précarité que dans le sanitaire.

*Si vous souhaitez recevoir nos tracts et infos sur votre mail perso ou pro, contactez-nous ci-dessous !*

Adresse courriel [cgt.chs@ch-sevrey.fr](mailto:cgt.chs@ch-sevrey.fr)

Tél 03.85.92.82.79 ou 8279

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

Local ouvert le lundi, mercredi et jeudi, de 9 H à 17 H, et le vendredi après-midi

